

LA CITERNE DU MAS D'ESCATTES (Nîmes - Gard)

par Gérard GORY et Jean PEY

Mots clés : Citerne, eau, mas d'Escattes, Nîmes-Courbessac.

RÉSUMÉ : *Le réseau complexe de l'alimentation en eau du mas d'Escattes aux XVIII^e et XIX^e siècles, aboutissait à une citerne aujourd'hui propriété de la famille Bourret. L'accès à cette citerne montre un bâtiment rectangulaire imposant, d'une surface au sol de 108 m² et d'un volume d'eau maximum évalué à près de 300 m³.*

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'achat et de la restauration du domaine du mas d'Escattes par la ville de Nîmes, un travail d'inventaire et de mise en valeur du site a vu le jour. L'acquisition des terrains de cette ancienne propriété agricole a eu lieu en 1997 et depuis, un certain nombre de rapports et de publications fait état de l'avancée des travaux (Gory & Pey 1998, 1999, 2001).

L'alimentation en eau du mas aux XVIII^e et XIX^e siècles était composée d'un réseau assez complexe de bassins, de canalisations, de siphons et d'aménagements de source (Gory & Pey 1999) dont la finalité était d'amener l'eau à une citerne de stockage qui n'a pas été cédée lors de la vente de la propriété et qui aujourd'hui encore, appartient à la famille Bourret.

La compréhension d'un réseau hydraulique ne pouvant se faire que lorsque la totalité des éléments est connue, nous avons pu avoir accès et faire un descriptif de la citerne en 2001.

MATÉRIEL ET MÉTHODES

Notre intervention s'est déroulée sur deux journées au printemps 2001, après un travail de dégagement et de débroussaillage effectué par les propriétaires. Les données ont été acquises par des relevés métriques classiques. Une couverture photographique du site et une discussion avec les propriétaires nous ont permis de compléter ce dossier.

RÉSULTATS

La bâtisse orientée est-ouest, a été construite sur un plan rectangulaire (20,00 m x 5,40 m), sorte de long couloir couvert d'une voûte surbaissée en appui sur deux murs d'une épaisseur de 1,00 m. Ces murs latéraux étaient maçonnés avec des moellons calcaires de diverses dimensions d'origines locales. Le mur Sud, en élévation était contreforté de façon plus importante (n = 5) que le mur Nord (n = 2) en grande partie enterrée (Fig. 1c).

L'implantation de ces contreforts correspondait à une logique physique et ils venaient s'appuyer à intervalles réguliers sur les parements extérieurs des murs (Fig. 2a). Les murs sont fondés directement sur le rocher et seule la partie profonde de la citerne a été creusée (Fig. 1b, 1c).

Les murs Est et Ouest présentaient chacun une ouverture ; à l'ouest pour accéder au système d'arrivée d'eau (Fig. 2), à l'est pour avoir accès à l'intérieur de la citerne, au système d'évacuation, pour ventiler et aérer à la demande probablement au moyen d'un volet à double battants aujourd'hui disparu (Fig. 1a, Photo 1). Au milieu du mur Nord, entre le mur latéral et la retombée de toiture et pénétrant la voûte, une lucarne fermée par un battant de bois (Fig. 1c), permettait aussi d'ajouter et d'avoir accès direct à la citerne.

Un soin particulier était portée à la façade Est située face à l'entrée du jardin du mas. La partie inférieure était construite avec des éléments de calcaire fin taillés et

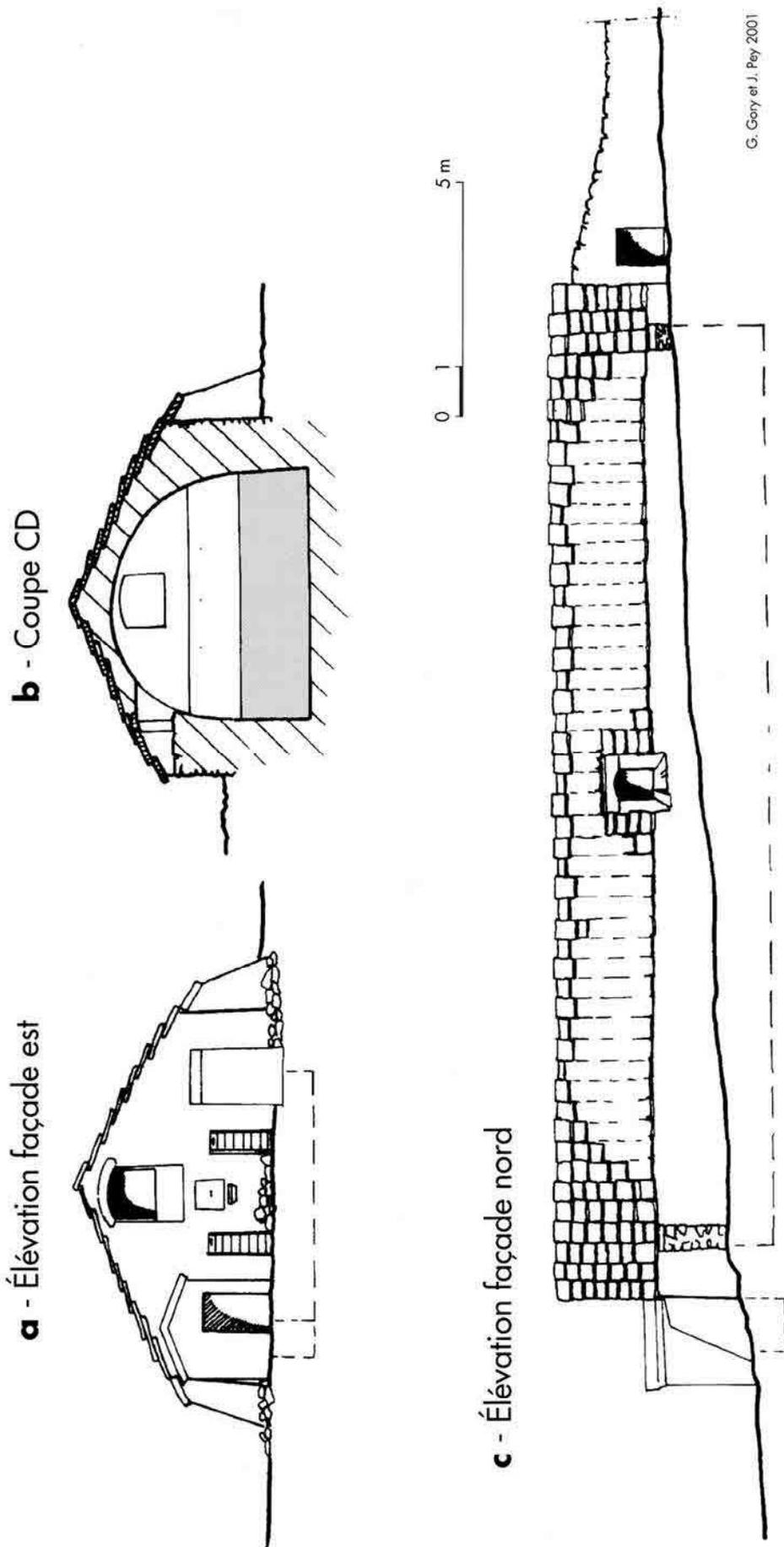


Fig. 1. - Citerne du mas d'Escattes. Élévation et coupe.

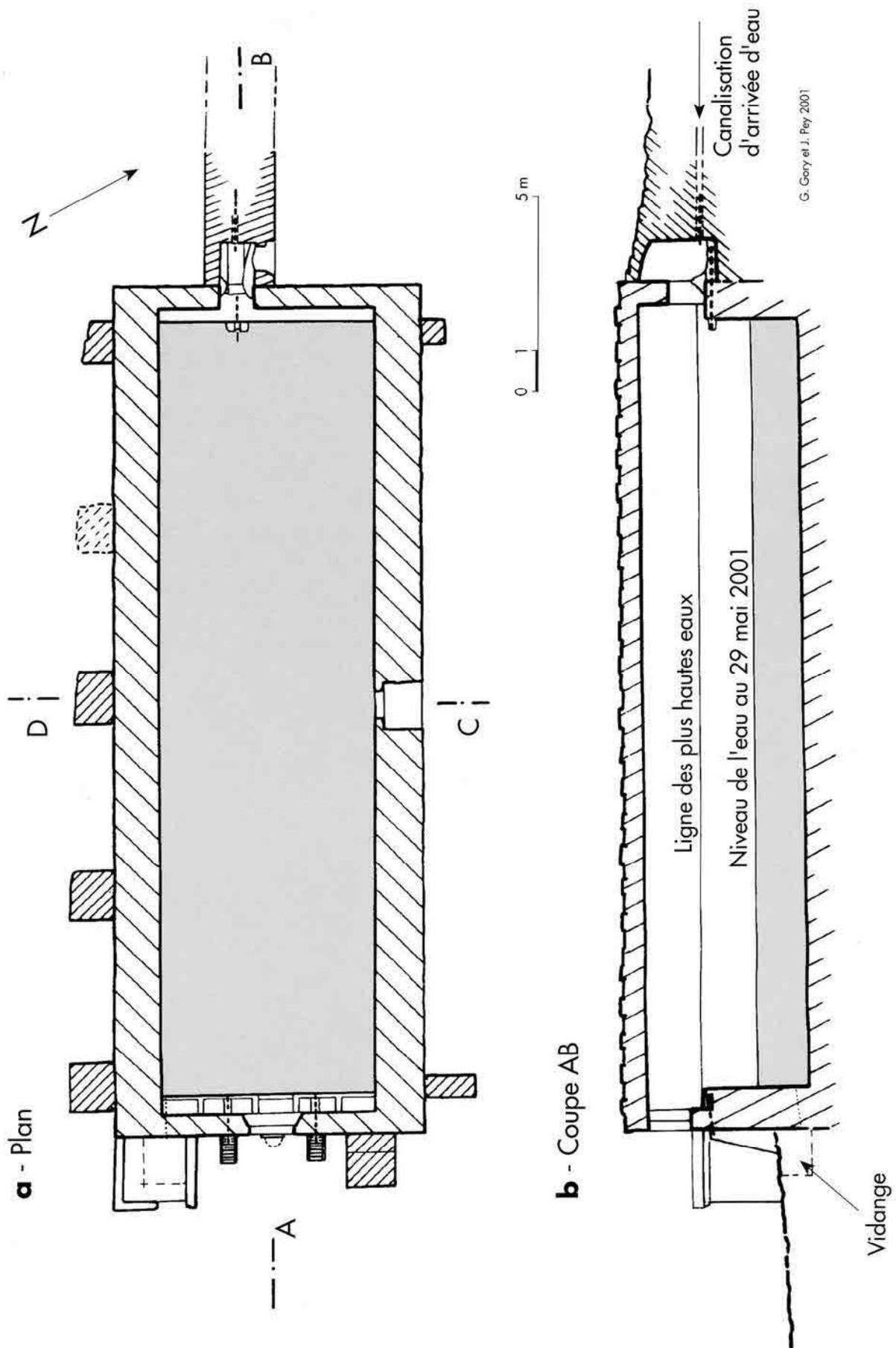


Fig. 2. - Citerne du mas d'Escattes. Plan et coupe.



Photo 1. - Façade est. Cliché J. Pey.



Photo 2. - Détail de la toiture et de la façade sud. Cliché J. Pey.

assemblés issus des carrières de Beaucaire, Junas ou Aubais. De composition symétrique et dans l'axe de la façade, se trouvait un mascarón représentant une tête féminine sculptée, en partie dégradée, placée au milieu d'un cartouche mouluré sensiblement carré. Au-dessous, une petite vasque de forme ovoïde (0,50 m x 0,40 m) composée de 11 facettes devait recueillir l'eau dispensée par la tête avant de la laisser s'écouler en rideau dans un grand bassin aujourd'hui disparu. De part et d'autre de ce mascarón se trouvaient deux cascates ou goulettes sur lesquelles l'eau ruisselait au long d'une paroi inclinée à gradins successifs pour arriver dans le bassin placé entre le contrefort de façade et le petit édifice accolé (Fig. 1a, Photo 1).

La couverture de cette citerne (Photo 2) présentait une alternance de rangées de dalles calcaires en creux et en relief imitant des doubleaux juxtaposés ($n = 49$, Fig. 1c). Ces plaques de calcaire de couleur claire présentaient des dimensions respectables : longueur supérieure à 1,22 m, largeur comprise entre 0,45 m et 0,52 m pour quelques centimètres d'épaisseur. Ces éléments de toiture débordaient les murs latéraux d'environ 0,10 m, faisant ainsi office de larmier. Le faitage était formé par deux lauzes se chevauchant et liaisonnées au mortier. Le poids d'une telle toiture imposait la présence d'une voûte parfaitement maçonnée (Photo 3). Intérieurement, un enduit à la chaux recouvrait la totalité de la voûte et des parties verticales sur lequel nous avons estimé la hauteur maximale de remplissage à 2,72 m. Côté ouest, la hauteur sous voûte est de 3,56 m et la profondeur d'eau le jour du relevé de 0,86 m, côté est, de 4,09 m pour une hauteur d'eau de 1,34 m (Fig. 2 b).

DISCUSSION ET CONCLUSION

La citerne du mas d'Escattes est l'aboutissement d'un aménagement hydraulique installé dans la partie méridionale de la propriété et qui a pour origine les eaux de la source de la Font de l'Abbé (Fig.3, Gory & Pey 1999). L'eau captée est cana-

lisée par un canal à ciel ouvert jusqu'à mi-parcours où un bassin de régularisation dérive une partie des eaux vers les bâtiments d'exploitation du mas et le trop plein, vers un fossé qui longe l'actuel lotissement de villas pour aller rejoindre en aval du quartier de Courbessac, le cadereau du Valadas. A partir de ce bassin de régulation, une canalisation de faible section est enterrée jusqu'à la citerne (Fig. 3). En cas de fortes précipitations, une vanne en tête de canalisation permet de dévier vers le fossé les eaux troubles chargées d'impuretés, afin de ne stocker dans la citerne que de l'eau non souillée qui reste à l'abri de la lumière dans le but d'une utilisation domestique, voire alimentaire. Contrairement à la plupart des citernes connues dans la garrigue, nous n'avons pas observé de système de récupération des eaux pluviales sur l'imposante toiture qui aurait pu servir d'impluvium, ce qui laisse à penser que le débit de la source devait suffire à remplir la citerne dont le volume calculé à partir de la hauteur maximale de remplissage est évalué à 293 m³. A propos des matériaux de couverture, on note une similitude entre la partie centrale de la chambre de captage à la Font de l'Abbé, le petit édifice en bordure du petit bassin qui abrite la vanne et la captation des eaux dérivées, et la citerne elle-même, ce qui confère une grande homogénéité de construction à l'ensemble de l'installation hydraulique.

Le petit édifice de plan carré accolé à la citerne (Photo 1, Fig. 2 a) semble être le point le plus bas. Il a pu abriter une vanne de vidange de la citerne et éven-

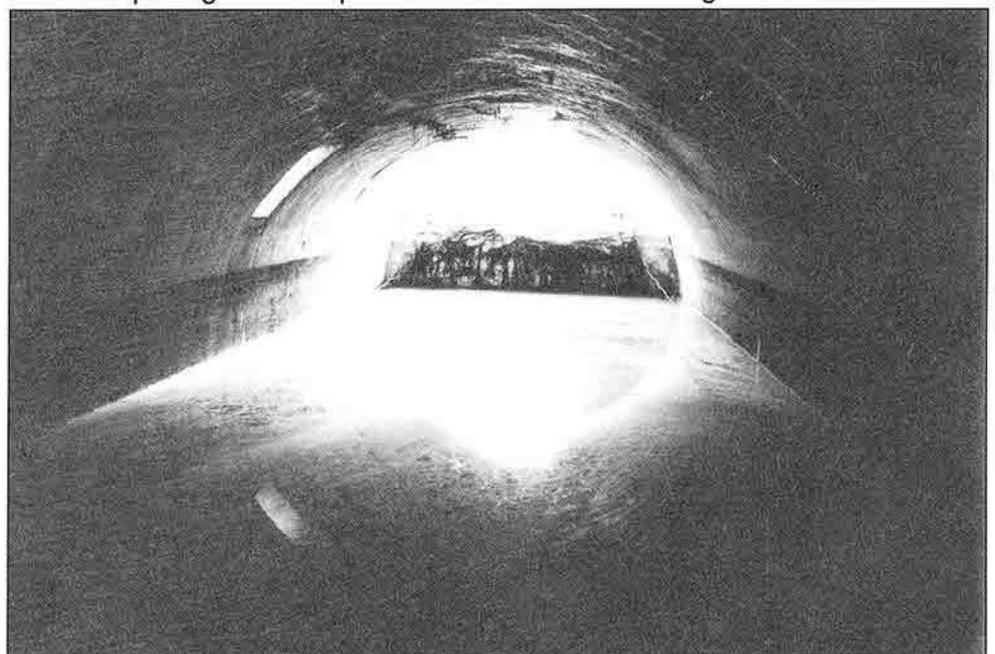


Photo 3. - Intérieur de la citerne. Cliché Jean Pey.

Photo-interprétation des structures en pierre sèche
et situation des vestiges étudiés de 1998 à 2001

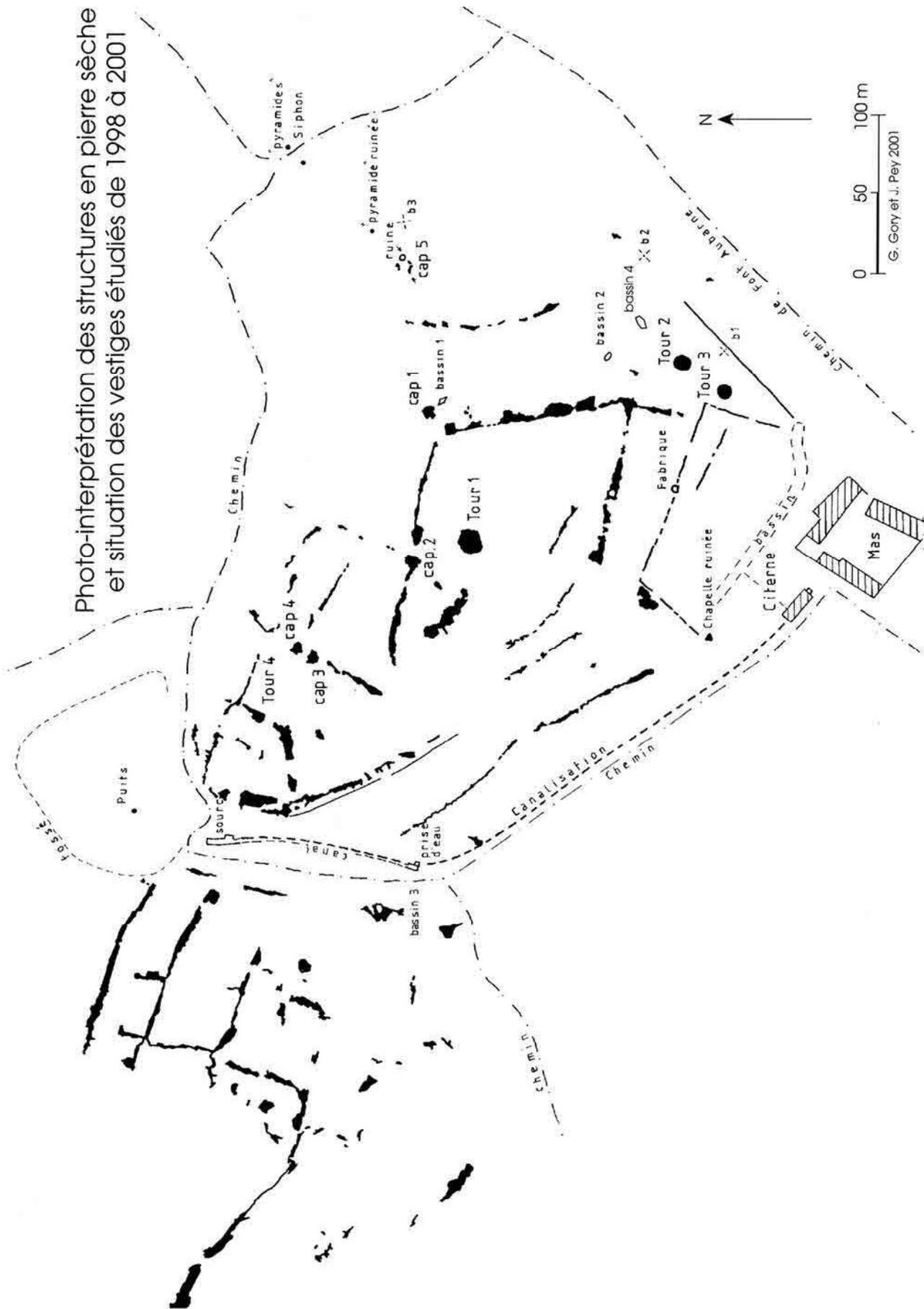


Fig. 3. - Localisation de la citerne du Mas d'Escattes.

tuellement une pompe à roue afin d'assurer le relevage et la mise en pression des eaux en cas de nécessité. En effet, le buffet d'eau ne fonctionnait qu'à partir d'une certaine hauteur d'eau dans la citerne ; trois ouvertures circulaires pratiquées dans l'épaisseur du mur et situées à la même hauteur correspondent aux prises d'eau nécessaires à son alimentation.

Dans la garrigue nîmoise, la citerne constitue l'un des éléments essentiels de la construction d'un mas. Placée à l'extérieur de l'habitat, sa contenance est bien supérieure à une citerne intégrée aux bâtiments. La citerne du mas d'Escattes, appelée «fontaine» sur l'ancien cadastre et «grand réservoir» par l'un de ses anciens propriétaires est un bâtiment très visible, qui par son aspect architectural rappelle les vastes bergeries causenardes. Dans la plupart des cas, les citernes sont des ouvrages enterrés, discrets, ce qui n'est pas le cas ici. Il semble qu'il y a eu une volonté de composer à la fois avec les contraintes techniques de construction (débit, pente, capacité, mise en pression, etc.) et le désir manifeste du propriétaire d'associer la fonction utilitaire à l'aspect, en jouant sur l'esthétique de l'ensemble. La grande capacité de la citerne est à mettre en relation avec l'élevage d'ovins. En effet, l'élevage traditionnel du mouton est pratiqué sur le domaine du mas d'Escattes depuis le XVII^e siècle et se poursuit au XIX^e siècle jusqu'au début du XX^e. En 1920, à la mort du Baron du Char-

nisay (Potay 1996), propriétaire des lieux, il existe encore un troupeau de 230 têtes ce qui peut expliquer la nécessité d'une grande contenance mais aussi son parfait état de conservation.

REMERCIEMENTS

Nous sommes reconnaissants à la famille Bourret pour leur accueil et le libre accès à la citerne.

BIBLIOGRAPHIE

- GORY G. & PEY J. (1998). - *Contribution au pré-inventaire de la faune, de la flore, de l'occupation des sols et de l'architecture rurale du mas d'Escattes*. Rapport Muséum d'Hist. nat. et Musée archéologique - Ville de Nîmes éd. : 30 p.
- GORY G. & PEY J. (1999). - *Contribution au pré-inventaire de l'architecture rurale sur la propriété du mas d'Escattes (Nîmes - Gard)*. *Bull. S.E.S.N. Nîmes et Gard*, 62 : 112-124.
- GORY G. & PEY J. (2001). - *Complément au pré-inventaire de l'architecture rurale sur le mas d'Escattes (Nîmes - Gard)*. *Bull. S.E.S.N. Nîmes et Gard*, 63.
- POTAY C. (1996). - Courbessac, le mas d'Escattes. *Cévennes magazine*, 852 : 1-4.

Gérard GORY & Jean PEY
Musées d'Histoire naturelle et archéologique
13 bis, bd Amiral Courbet
30033 Nîmes Cedex 9 (FRANCE)